

Granulat absorbant l'eau (gel Z/R) pour filtres d'évent et de purge

Type BFSK

Addendum au

RF 51456

Édition : 2021-07

Remplace : -



Sommaire

Identification de la substance et / ou de la préparation et de l'établissement	2
Composition / Informations relatives aux composants	2
Mesures de premier secours	2
Mesures de lutte contre l'incendie	2
Mesures en cas de dispersion accidentelle	2
Manipulation et stockage	2
Limitation et surveillance de l'exposition	3
Équipement de protection individuelle	3
Propriétés physiques et chimiques	3
Stabilité et réactivité	3
Informations toxicologiques	3
Informations relatives à l'environnement	4
Remarques relatives à l'élimination	4
Données relatives au transport	4
Législation	4
Autres données	4

Fiche de données de sécurité Gel Z/R

conformément au Système général harmonisé

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET / OU DE LA PRÉPARATION ET DE L'ÉTABLISSEMENT					
Utilisation du matériau / de la préparation		Agent dessiccant			
Identification de l'établissement		Hengst Filtration GmbH Werk Ketsch Hardtwaldstraße 43 68775 Ketsch Allemagne Téléphone +49 (0) 62 02 / 603-0 hydraulicfilter@hengst.de			
numéro d'appel d'urgence		Tox-Zentrum Zurich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7d]			
Date de révision		10.06.2010			
Version		GHS 1			
COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS					
Caractérisation chimique		Zéolithe, cristalline, synthétique, non fibreuse Silice amorphe synthétique Indicateur du degré d'humidité (0,1 %)			
INGRÉDIENTS		RISQUES POUR LA SANTÉ		CAS	REACH NR.
Zéolite	50 % - 75 %			1318-02-1	
Liant	10 % - 20 %				
Quartz	0,1 % - 1 %			14808-60-7	
Silice amorphe	20 % - 25 %			7631-86-9	01-2119379499-0036
MESURES DE PREMIER SECOURS					
Inhalation		Pas de mesures particulières nécessaires.			
Contact avec la peau		Par précaution, laver à l'eau et au savon.			
Contact avec les yeux		Rincer soigneusement à grande eau, même sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un spécialiste.			
Ingestion		Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.			
MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
Moyens d'extinction appropriés		Utiliser un agent extincteur sec, du CO ₂ , du brouillard de pulvérisation ou de la mousse d'alcool.			
Moyens d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité		Jet d'eau.			
Équipement de protection particulier pour la lutte contre les incendies		Mesures habituelles pour les incendies avec des produits chimiques.			
MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE					
Précautions individuelles		Pas de mesures particulières nécessaires.			
Mesures de protection de l'environnement		Pas de mesures particulières nécessaires en matière de protection de l'environnement.			
Procédure de nettoyage		Absorber mécaniquement. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.			
MANIPULATION ET STOCKAGE					
Manipulation		Aucune mesure de protection technique spécifique n'est requise.			
Stockage		Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante.			

LIMITATION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION / EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	
Allemagne	<p>ACIDES SILICIQUES, AMORPHES</p> <p>Valeur limite 4 E mg/m³</p> <p>Observations : Tératogène : Substances Y avec lesquelles il n'a pas lieu de craindre un risque pour la femme enceinte en cas de respect des valeurs VME et de la valeur de tolérance biologique au poste de travail (BAT).</p> <p>QUARTZ</p> <p>Valeur limite 0,15 A mg/m³</p> <p>Observations : Tératogène : Substances Y avec lesquelles il n'a pas lieu de craindre un risque pour la femme enceinte en cas de respect des valeurs VME et de la valeur de tolérance biologique au poste de travail (BAT).</p>
Suisse	<p>Acide silicique, amorphe</p> <p>Valeur VME 4 e mg/m³</p> <p>Quartz</p> <p>Valeur VME 0,15 a mg/m³</p> <p>Groupe C : Risque pour la femme enceinte peu probable en cas de respect de la valeur MAK.</p>
Limitation et surveillance de l'exposition sur le lieu de travail	Pratiques générales d'hygiène industrielle.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	
Équipement de protection respiratoire	Pas d'équipement de protection particulier requis.
Équipement de protection des mains	Gants à usage unique en PVC
Lunettes de protection	Éviter le contact avec les yeux.
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
Forme	Billes.
Couleur	Rouge. Beige.
Odeur	Inodore.
Propriétés physiques et chimiques	<p>Valeur pH : 6 - 9 (10 %).</p> <p>Point d'éclair : ininflammable.</p> <p>Solubilité dans l'eau : insoluble.</p> <p>Solubilité dans la graisse : insoluble.</p>
STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Stabilité	Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux spécifications.
Produits de décomposition dangereux	Aucune en cas de manipulation conforme aux spécifications.
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
Toxicité extrême	<p>Zéolite</p> <p>DL50 / voie orale / rat > 10000 mg/kg.</p> <p>LD50 / voie cutanée / lapin > 2000 mg/kg.</p> <p>CL50 / inhalation / rat > 15 mg/l.</p> <p>Silice amorphe</p> <p>DL50 / voie orale / rat = 3160 mg/kg.</p>
Effets locaux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Toxicité à long terme	Minime.
Sensibilisation	Aucune.
Expérience sur l'homme	Il n'y a aucun effet nocif connu de ce produit.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT	
Écotoxicité	Zéolite Ec50 / 48h / daphnie > 1000 mg/l. Lc50 / 96h / poisson > 1800 mg/l.
Potentiel de bio-accumulation	Pas de bio-accumulation.
REMARQUES RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
Produit non utilisé	Procéder à l'élimination des déchets conformément aux réglementations locales.
Emballages souillés	Déposer les matériaux d'emballage nettoyés auprès des circuits de recyclage locaux.
DONNÉES RELATIVES AU TRANSPORT	
Informations supplémentaires	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.
LÉGISLATION	
CLASSIFICATION SGH	
Identificateur du produit SGH	Zéolithe, N° CAS 1318-02-1, n°CE 215-283-8 Liant à base d'argile, n° CAS, n° CE Quartz, n° CAS 14808-60-7, n° CE 238-878-4 Silice amorphe, n° CAS 7631-86-9, n° CE 231-545-4, REACH N° 01-2119379499-0036
Législation	Classe de danger pour l'eau CPE (d) = sans danger pour l'eau.
AUTRES DONNÉES	
Champ d'application recommandé	Agent dessiccant
Autres informations	Non pertinent.
Exclusion de responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Elles visent à vous apporter des conseils sur la manipulation sécurisée du produit mentionné dans cette fiche de sécurité lors du stockage, de la transformation, du transport et de l'élimination. Les informations ne sont pas transposables à d'autres produits.

Notes

Notes

Hengst Filtration GmbH
Hardtwaldstr. 43
68775 Ketsch, Germany
Téléphone +49 (0) 62 02 / 603-0
hydraulicfilter@hengst.de
www.hengst.com

© Tous droits réservés par Hengst Filtration GmbH, y compris en cas de dépôt d'une demande de droit de propriété industrielle. Tout pouvoir de disposition, tel que le droit de reproduction et de transfert, est détenu par Hengst. Les données indiquées servent exclusivement à la description du produit. Il ne peut être déduit de nos indications aucune déclaration quant aux propriétés précises ou à l'adéquation du produit en vue d'une application précise. Ces indications ne dispensent pas l'utilisateur d'une appréciation et d'une vérification personnelle. Il convient de tenir compte du fait que nos produits sont soumis à un processus naturel d'usure et de vieillissement.